



Le défi de la prévention du phénomène des mules en Guyane

Face à l'augmentation du nombre de mules transportant de la cocaïne entre la Guyane et la Métropole, les acteurs de la prévention guyanais initient des actions en direction des jeunes. Dans ce contexte, une enquête menée à la fois auprès de professionnels en charge de ces actions et de jeunes de l'Ouest guyanais permet de confronter leurs perceptions et de faire apparaître le fort décalage entre les discours institutionnels et ceux des jeunes concernés. L'analyse des expériences des jeunes permet de déconstruire certaines prénotions portées par des acteurs institutionnels sur les trafiquants, les recruteurs et les mules elles-mêmes. L'étude¹ permet ainsi de proposer des axes de préconisation pour de futures actions de prévention.

Manon Réguer-Petit,
Martin Audran,
François Cathelineau,
Agence Phare,
Aude Kerivel,
responsable
du pôle évaluation,
INJEP

Il est difficile d'estimer le nombre d'individus, en particulier de jeunes, qui transportent de la cocaïne entre la Guyane et la Métropole. Peu de données existent en effet sur les « mules », ces individus au moins en partie forcés ou contraints de transporter de la drogue, rémunérés pour cet acte mais n'ayant pas d'intérêt commercial dans le trafic de drogue (*European Monitoring Center for Drugs and Drug Addiction*, 2012). Les chiffres rendus publics, par voie de presse, par le procureur de la République à Cayenne, font état d'une augmentation du trafic². Mais les 356 mules³ arrêtées en Guyane, soit une moyenne d'environ une par jour, ne représentent vraisemblablement qu'une faible part des mules qui seraient présentes dans chacun des deux vols quotidiens entre Cayenne et Orly.

Face à cette situation, différents acteurs de la politique de la ville, de la prévention de la délinquance, mais aussi du social et de la santé, de l'éducation ou du maintien de l'ordre initient, seuls ou en partenariat, des actions afin de prévenir ce phénomène. Une enquête de terrain, menée à la fois auprès d'une diversité de professionnels de la lutte contre le phénomène des mules

et de jeunes de l'Ouest guyanais, a permis de confronter leurs perceptions et d'identifier le décalage

entre les discours diffusés, notamment les représentations du « phénomène des mules » des acteurs institutionnels, et l'expérience qu'en ont les jeunes. L'étude permet en particulier de questionner sept dimensions structurant la plupart des actions de prévention du phénomène des mules.

Une méconnaissance des profils des mules

Penser une action de prévention implique de délimiter et de caractériser la population à laquelle elle s'adresse. Or, l'étude révèle une relative méconnaissance des caractéristiques des mules par les professionnels de la lutte contre ce phénomène. Si la connaissance la plus fine semble être celle des forces douanières et de police, celle-ci est néanmoins limitée aux profils des mules arrêtées et est

peu diffusée, pour des raisons liées à la poursuite des enquêtes judiciaires.

Certaines caractéristiques font consensus : le fait que les mules soient aussi bien des filles que des garçons ou encore leur absence de consommation de cocaïne. En contraste, plusieurs éléments font l'objet d'interprétations diverses. L'origine géographique des mules est parfois cantonnée à l'Ouest guyanais, alors que des acteurs de terrain témoignent de cas de mules à l'est, notamment à Cayenne et Kourou, et que certains cas de mules originaires de Métropole sont observés. L'appartenance des mules à la catégorie « jeunesse » peut de même être relativisée, car la surreprésentation des jeunes parmi les mules reflète la structure de la population guyanaise et l'observation du terrain fait état de mules plus âgées. Enfin, l'origine sociale des mules est discutée : pour certains acteurs, toutes les catégories de population sont touchées, tandis que la grande vulnérabilité des populations précaires est soulignée par d'autres.

Malgré ce contexte de méconnaissance, l'expansion du phénomène semble réelle et se traduit par sa banalisation, dont témoigne un professionnel de la jeunesse : « *Ce qui est sûr, c'est que c'est banalisé. On en parle très facilement, ce n'est pas un obstacle pour celui qui veut*

y aller. Il y a plusieurs voies, elles sont connues. Il n'y a pas de tabou. Ils ne sont pas consommateurs, c'est une entreprise comme une autre, certes, illégale, mais il y en a plein d'autres. »

D'ailleurs, les lycéens de l'Ouest guyanais interrogés évoquent relativement aisément le sujet, même lorsqu'ils se trouvent dans un cadre scolaire, et témoignent très souvent de cas de mules dans leur entourage familial ou amical proche.

Une vision partielle des recrutements

Les professionnels qui interviennent lors d'actions de prévention tendent à présenter les recruteurs comme agressifs et durs. L'idée sous-jacente est qu'une contrainte physique ou psychologique serait nécessairement exercée sur les mules. Ces cas existent, et certains jeunes peuvent être menacés par des membres des cartels, notamment lorsqu'ils ont une dette vis-à-vis des trafiquants, comme le décrit un professionnel : « *Un jumeau, dont le frère s'était fait arrêter, s'était vu proposer par le gang que ce soit lui qui porte la dope pour payer la dette de son frère.* »

Néanmoins, l'étude montre que le recrutement se fait également par le biais du réseau amical. Une femme de 23 ans, condamnée à quatre ans de prison

pour transport de cocaïne et récidive, explique : « *La deuxième fois, j'ai parlé avec des amis, car tout le monde le fait autour de moi. Cette fois-ci je n'ai pas été forcée. J'ai juste eu à parler à mes amis.* »

De plus, les entretiens menés auprès de lycéens révèlent l'importance du recrutement par les parents, notamment par les mères. Certains rares professionnels, à l'instar d'un proviseur d'un lycée de l'Ouest guyanais, confirment ce fait et évoquent la pression de certains parents sur leurs enfants pour que ceux-ci « *fassent le voyage* ». Mais la plupart du temps, cette logique coercitive intrafamiliale est omise par les acteurs institutionnels.

Une entrée précoce et une récidive non considérées

Les actions de prévention ont souvent lieu en lycée. Or, dès le début du collège, certains jeunes sont confrontés à ce phénomène, si bien que la prévention est trop tardive pour intervenir en amont de l'entrée dans le trafic. De surcroît, les jeunes déscolarisés ne bénéficient pas de ces actions en milieu scolaire. De ce point de vue, la généralisation récente de la prévention menée par la Brigade de prévention de la délinquance juvénile à l'ensemble des jeunes de 16 à 18 ans participant aux Journées Défense Citoyenneté permet de cibler l'ensemble d'une classe d'âge, mais semble avoir lieu trop tardivement.

En outre, le ciblage systématique d'une prévention qui interviendrait avant l'entrée dans le trafic est en décalage avec les situations de récidive dans lesquelles se trouvent certains jeunes ayant déjà « fait la mule ».

Ainsi, les actions menées sont relativement tardives, ciblent peu les décrocheurs scolaires et ne s'adressent pas aux jeunes ayant déjà réalisé des voyages antérieurement et pour lesquels l'enjeu est de prévenir la réitération des faits, plutôt que leur entrée dans le trafic.

Une approche sanitaire souvent privilégiée

Les actions de prévention évoquent souvent le risque sanitaire encouru lors de l'ingestion de cocaïne. Or, la mise en avant du risque sanitaire nie la réalité des



méthode

Lancée par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) et conduite par l'Agence Phare, ce qui devait être une évaluation de la construction d'un outil de prévention multipartenariale impulsée par l'AKATI'J (An nou Kombat Ansamm Tout Inégalité di Jodla) – association d'aide aux jeunes fragilisés, notamment concernés par des problèmes d'addiction – s'est transformée en étude exploratoire sur le phénomène des mules entre la Guyane et la Métropole. En effet, face au manque de connaissances sur cette thématique, souligné par l'association elle-même, il était nécessaire de mieux connaître les publics touchés et leurs problématiques pour évaluer l'outil de prévention. Pour accéder à une meilleure connaissance du phénomène des mules, des logiques d'inscription des jeunes dans celui-ci, et identifier les freins et leviers des actions de prévention, les chercheurs ont mis en œuvre une enquête qualitative reposant sur un matériau multiple :

- des observations de temps de prévention (par la Brigade de prévention de la délinquance juvénile dans des lycées et lors des Journées défense et citoyenneté, et par des animateurs de l'AKATI'J et des membres de l'Équipe mobile de sécurité de l'académie de Guyane lors de l'expérimentation de l'outil multipartenarial en collège et en lycée), de maraudes dans des zones d'habitat spontané, de temps d'information publics ;
- 59 entretiens individuels et collectifs, conduits avec 86 acteurs institutionnels du champ administratif et politique, éducatif, social et sanitaire, judiciaire et répressif, culturel, ainsi que de la recherche ;
- 13 entretiens collectifs, menés dans des lycées de Saint-Laurent-du-Maroni auprès de 102 jeunes. Le recours à des outils projectifs a permis d'accéder à des discours riches sur ce sujet sensible ;
- des entretiens ont enfin été réalisés avec des personnes ayant déjà effectué un ou plusieurs transports de cocaïne (4 détenues et 1 personne condamnée mais non incarcérée).

modalités de transport et des risques encourus. En effet, toutes les mules n'ingèrent pas la cocaïne. En cas de difficultés, ou de refus d'ingestion, la possibilité de transporter la cocaïne hors du corps (dans les valises ou les vêtements) est donnée aux mules. Le transport de cocaïne hors du corps est d'ailleurs présenté comme moins stigmatisant par les lycéens interviewés. Une détenue relate ainsi sa propre expérience : « *On m'a fait la proposition pour les avaler mais je n'y arrivais pas. On m'avait fait faire des tests avec des vraies boulettes mais j'avais trop peur de le faire.* »

De plus, même lorsque les ovules de cocaïne sont ingérés, leur fabrication industrialisée au Suriname limite les risques d'ouverture *in corpore*. Plusieurs acteurs rencontrés dans le cadre de l'enquête (délégué du préfet, douane) notent que le ratio de décès par rapport au nombre de passages est particulièrement faible. Le discours sur les risques sanitaires ne semble donc pas être un levier de prévention pertinent.

La pauvreté, une cause sur laquelle les acteurs n'ont pas de prise

La représentation selon laquelle les mules sont des individus superficiels, attirés par les marques et les vêtements à la mode est souvent admise et partagée par les acteurs institutionnels enquêtés. Cette représentation imprègne les discours des acteurs de prévention qui tendent à insister sur la responsabilité individuelle et la faiblesse psychologique des mules, attirées par la société de consommation et en proie à l'argent « facile ». Or, cette perspective semble pour le moins partielle. En effet, le contexte socioéconomique guyanais et les entretiens menés révèlent une situation toute autre et rendent compte de la très grande pauvreté dans laquelle se trouvent les jeunes. Un proviseur de lycée professionnel explique : « *Il y a des gamins qui vont faire des voyages parce que c'est une manne financière pour la famille [...]. Sur Saint-Laurent-du-Maroni, c'est très facile parce qu'on a une population très défavorisée [...]. [Le recrutement des mules] marche bien parce qu'on a pas mal de jeunes qui n'ont pas grand-chose à perdre.* » Alors que les moins de 30 ans constituent 57 % de la population globale, l'explosion

démographique doublera la part des moins de 20 ans à l'horizon 2030. Dans ce contexte, les infrastructures scolaires, sociales et sanitaires sont insuffisantes. Le transport de cocaïne semble ainsi constituer un moyen de faire face à une situation d'urgence sociale. Une détenue décrit en entretien la situation dans laquelle elle se trouvait au moment de sa récidive : « *Je suis tombée enceinte. En 2011, je travaillais à la mairie, mais à un moment j'ai fini de travailler [...] j'avais plein de dettes donc je suis retournée voir la personne. Je me suis fait reprendre.* »

De même, les propos d'un étudiant, condamné pour ce type de faits plusieurs années auparavant, sont révélateurs des contextes de précarité sociale et économique dans lesquels s'ancre cette activité : « *Là où j'habitais, il y avait le toit qui était carrément en train de tomber. [...] Je vivais seul avec ma mère, elle travaille, mais entre la nourriture qu'elle*

doit acheter, comme il n'y a pas d'électricité, tout ça, ça coûte un peu. [...] Il n'y avait pas d'argent pour réparer. [...] Tout ça, ça me perturbait. »

L'absence de perspectives et d'avenir professionnels ainsi que l'impuissance des services sociaux sur le territoire sont ainsi des facteurs déterminants des trajectoires d'entrée dans le trafic de cocaïne en tant que mule. Il s'agit néanmoins de facteurs sur lesquels les acteurs de prévention n'ont aucune prise directe.

La méconnaissance des langues et des croyances locales

Les recherches sur la prévention pointent la nécessité de considérer les croyances et catégories mentales des populations ciblées pour élaborer un message audible et appréhendable par elles (Crocq, 2013). Or les croyances « noires-marronnes »

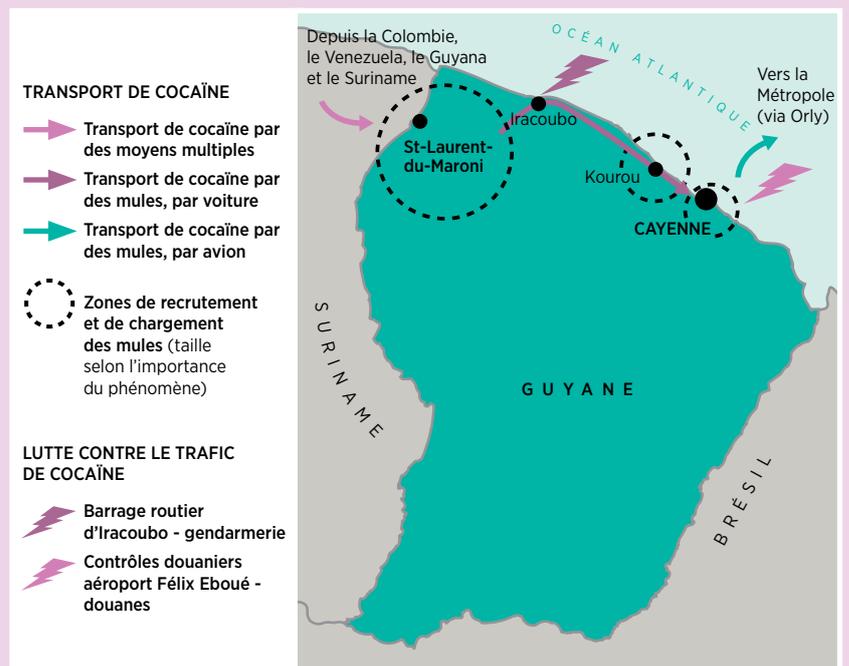
comprendre

La Guyane : une situation géographique propice au trafic de drogue

La situation géographique de la Guyane, à proximité du centre de production de cocaïne colombien et des pays qui assurent le transit terrestre et fluvial de la drogue (Venezuela, Guyana, Suriname), en fait une zone propice pour l'exportation de cocaïne vers l'Europe (Gandilhon, 2016).

carte

Le transport de cocaïne en Guyane





repères

La situation préoccupante des jeunes guyanais

Dans une société où presque la moitié de la population se trouve en dessous du seuil de pauvreté (Jeanne-Rose, Clarenc, 2015), les jeunes guyanais ne voient pas leur situation s'améliorer. En effet, 44 % d'entre eux sont au chômage, soit le double de la population active (Demougeot, 2018).

des populations particulièrement victimes de ce phénomène sont souvent méconnues par les intervenants associatifs et institutionnels, quasi exclusivement métropolitains ou créoles. Pourtant, les recruteurs s'appuient sur certaines croyances pour faciliter le passage à l'acte : par exemple, les « bains », ou *obia*, garantiraient les chances de ne pas se faire prendre. Alors que cet argument est central dans le recrutement de certaines mules, les acteurs de la prévention l'abordent peu directement, par méconnaissance et par crainte de paraître dénigrant à l'égard de croyances traditionnelles auxquelles ils sont étrangers. Plus largement, la faible utilisation des langues locales dans les actions renforce le décalage entre les catégories des acteurs de la prévention et celles des jeunes ciblés. À titre d'exemple, de nombreuses actions de prévention sont introduites par une réflexion sur la signification du mot « mule ». Or, il s'agit d'un terme peu usité au profit des expressions *speta* ou *lon a pasi* (littéralement, « pion » ou « faire le voyage »). Se pose

ainsi la question de la langue des actions de prévention, de la connaissance des populations visées, de la formation des intervenants et de leur ancrage local. En l'occurrence, l'expérimentation de l'outil coconstruit par l'AKATI'J a été portée par des animateurs, jeunes et ancrés localement, jouant un rôle majeur dans l'implication des élèves. Cette réduction de la distance symbolique est néanmoins fragile, notamment en cas de co-animation avec d'autres acteurs.

Prendre au sérieux l'expérience des jeunes : un impératif

Pour concevoir des actions de prévention du phénomène des mules adaptées, il semble donc indispensable de prendre au sérieux l'expérience des jeunes et de réaliser des études qualitatives approfondies afin de comprendre les processus d'entrée dans le trafic de cocaïne et les situations des jeunes inscrits dans des trajectoires déviantes (Becker, 1973). La préconisation visant à promouvoir l'implication des publics visés dans la construction d'une démarche de prévention (Cathelineau, Rivat, 2017) a tout son sens dans ce contexte de décalage des actions de prévention avec les expériences des jeunes. Les jeux de rôle donnant la parole aux jeunes, développés dans le cadre de l'outil multipartenarial coordonné par l'AKATI'J, sont un exemple d'implication des jeunes dans leur propre prévention mais questionnent le rôle des acteurs, notamment de l'Éducation nationale, qui se saisissent d'un tel outil et qui encadrent la parole des jeunes. Les premiers résultats de cette étude,

qui s'achèvera en 2019 (Réguer-Petit, Audran, Cathelineau, à paraître), montrent que la lecture individuelle et psychologisante du phénomène doit laisser place à une approche systémique et sociale. La lutte contre la précarité, cause majeure de l'entrée dans le trafic de cocaïne, est un enjeu qui dépasse les acteurs de la prévention. Néanmoins, les actions de prévention peuvent être améliorées : en ne ciblant plus uniquement les jeunes mais aussi leur famille et leur entourage, potentiels recruteurs ou référents en cas de problèmes financiers ; en réalisant des actions plus précocement et en ne les limitant pas au cadre scolaire ; en traitant de l'entrée dans le trafic mais aussi des transports répétés ; en s'appuyant sur des intervenants proches des jeunes et ancrés localement. Enfin, il est nécessaire de penser l'articulation de la prévention au sein de dispositifs durables de protection afin que les actions de prévention puissent diriger les jeunes vulnérables vers des ressources, des aides ou des solutions durables facilitant les trajectoires de sortie de cette activité. Ces axes d'amélioration s'adressent notamment aux acteurs publics qui sont à même de construire et d'impulser une politique cohérente de prévention. Une prévention efficace ne pourra se faire sans une ambition politique forte de lutte contre le phénomène et sans la coordination des acteurs aux niveaux national et local.

1. L'étude est menée par l'Agence Phare pour l'INJEP dans le cadre des expérimentations lancées par le FEJ dans les territoires ultramarins.

2. « Les "mules" un contentieux de masse », Le Figaro, 31/08/2018.

3. Chiffres obtenus, dans le cadre de l'enquête, auprès de l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants.



sources bibliographiques

- Becker O., *Outsiders: Studies in the Sociology of Deviance*, New York: The Free Press, 1973.
- Cathelineau F., Rivat E., « Améliorer l'information portée par les administrations publiques pour promouvoir l'accès des jeunes aux droits et services qui les concernent », rapport d'évaluation, Agence Phare, FEJ, INJEP, 2017.
- Crocq L., *Les paniques collectives*, Odile Jacob, 2013.
- Demougeot L., « Enquête emploi en continu en Guyane. Le chômage est stable en 2017 », *Insee Analyses Guyane*, n° 29, avril 2018.
- Gandillon M., Weinberger D., *Les Antilles françaises et la Guyane : sur les routes du trafic international de cocaïne*, OFDT, 2016.
- Jeanne-Rose M., Clarenc P. « Enquête budget de famille 2011 : le niveau de vie des ménages guyanais augmente mais les inégalités s'accroissent », *Insee Analyses Guyane*, n° 11, août 2015.
- Réguer-Petit M., Audran M., Cathelineau F., *La prévention du phénomène des mules en Guyane*, Agence Phare, FEJ, INJEP, à paraître.

INJEP ANALYSES ET SYNTHÈSES figure dès sa parution sur le site internet de l'INJEP : www.injep.fr (rubrique « publications »)

Directeur de la publication : Thibaut de Saint Pol. Comité éditorial : Aude Kerivel, Laurent Lardeux, Quentin Francou. Rédacteur en chef : Roch Sonnet. Correction : Sabrina Bendersky. Mise en page : Catherine Hossard. Impression : Centr'imprim - Issoudun. ISSN 2555-1116.

